

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

Absents : 5

Exclus : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

**SEANCE DU 7 Juin deux mil vingt-trois**

**Date de convocation : 31 mai 2023**

**Date d'affichage : 31 mai 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le **7 juin à 20 h 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

**Présents :** PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, ROSSI Jean-Yves, THOMAZET Fabien,

**Absents Excusés :** Mme BOBAND Céline, KLEIN Aurélie, Mrs CHOMEL Lionel, HOWSE Willy, THIEVON Yves.

**Secrétaire de séance :** M. ROSSI Jean-Yves

**OBJET : Etude préalable et suivi des épandages des boues de la lagune de Rignieux-le-Franc – offres techniques et financières de la Chambre d'Agriculture de l'Ain**

**N°2023-19**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune va effectuer le curage de la Lagune durant l'été 2023. En vue de réaliser le plan d'épandage et l'épandage des boues, il convient de réaliser une étude préalable et le suivi de l'épandage des boues.

Pour ce faire, Monsieur le Maire a mandaté la Chambre d'Agriculture de l'Ain pour réaliser cette étude et assurer le suivi de l'épandage des boues.

Le Maire fait part à l'assemblée de la proposition d'offres techniques et financières de la Chambre d'Agriculture de l'Ain concernant :

- L'étude préalable à l'épandage des boues de la lagune de Rignieux-le-Franc dont le montant s'élève à **6 731,45 € TTC**,
- Le suivi de l'épandage des boues de la lagune **1 305,43 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 1 abstention et 8 voix pour :

- **VALIDE** le budget lié à cette opération,
- **ACCEPTE** ces offres techniques et financières pour l'étude préalable et le suivi des épandages des boues de la lagune de Rignieux-le-Franc avec la chambre d'agriculture de l'Ain,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces offres techniques et financières pour l'étude préalable et le suivi des épandages des boues de la lagune de Rignieux-le-Franc avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre e la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture  
001-210103255-20230607-delib2023-19-DE  
Date de télétransmission : 08/06/2023  
Date de réception préfecture : 08/06/2023

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la télétransmission en  
Préfecture le **8 juin 2023**

Publication le **9 juin 2023**  
Le Maire



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme,  
**Le Maire**

**Pascal PAIN**

